

Notes

Chypre

La note suivante est publiée à la demande de la Turquie :

« Les informations figurant dans ce document et faisant référence à "Chypre" concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la "question chypriote" ».

La note suivante est publiée à la demande de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne :
« La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre ».

Israël

« Les données statistiques sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice au statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international. »

« Il est à noter que les données statistiques sur les brevets et les marques israéliens sont fournies par les bureaux de brevets et de marques des pays concernés. »

3.1 ENTRÉE ET SORTIE

Taux de création (2006) et de cessation (2005) d'entreprises dans le secteur manufacturier

- Le secteur manufacturier comprend : Activités extractives, Secteur manufacturier, Électricité, gaz et eau.
- Pour le Canada, entreprises de moins de 250 salariés.

Taux de création (2006) et de cessation (2005) d'entreprises dans le secteur des services

- Le secteur des services comprend : Commerce (de gros et détail), Hôtels et restaurants, Transports et entreposage, Communications, Intermédiation financière, immobilier, locations et activités et services aux entreprises.
- Pour le Canada, entreprises de moins de 250 salariés.

3.2 MOBILISER LES FINANCEMENTS PRIVÉS

Investissement en capital-risque, 2008

- L'OCDE définit ici le capital-risque comme la somme des phases « d'amorçage/démarrage » et de « développement initial et d'expansion ». Ces dernières comprennent :
 - Pour l'Australie, capital investissement, capital développement, capital-retournement.
 - Pour le Canada, autre capital investissement, capital développement, capital-retournement.
 - Pour la Corée, capital investissement, capital développement-entreprises de 3 à 5 ans, capital développement-entreprises de 5 à 7 ans.
 - Pour le Japon, capital investissement, capital développement.
 - Pour le Royaume-Uni, autre capital investissement, capital développement.
 - Pour les États-Unis et Israël, capital investissement, capital développement.
 - Pour les pays européens (sauf le Royaume-Uni), développement, redressement/retournement.

Source : OCDE, d'après les données de Thomson Financial, PwC, EVCA, National Venture Capital Associations, Australian Bureau of Statistics et Venture Enterprise Center.

Investisseurs providentiels, 2007

- Estimations pour le nombre de réseaux/groupes des investisseurs providentiels.
- Aux États-Unis, certaines organisations de capital-risque privé (capitaux providentiels) sont des fonds plutôt que des réseaux. Les groupes comprennent les réseaux et les fonds.

3.3 CONTEXTE D'ENSEMBLE

Imposition du revenu des personnes physiques et des bénéfices des sociétés, 2009

Remarques générales sur le graphique :

- Taux d'imposition marginal qui couvre les cotisations salariales et patronales de sécurité sociale ainsi que l'impôt sur le revenu des personnes physiques, en fonction d'une modification des coûts bruts de main-d'œuvre. Il est indiqué pour un célibataire sans personnes à charge dont la rémunération équivaut à 167 % du salaire de l'ouvrier/du salarié moyen. Il repose sur l'hypothèse d'une augmentation de la rémunération brute du principal apporteur de revenu du ménage. Le résultat peut varier si le salaire du conjoint augmente, surtout si les partenaires sont imposés séparément.
- Les taux marginaux sont exprimés en pourcentage du salaire brut.
- Le taux de l'impôt sur les sociétés exprime le taux (légal) combiné de l'administration centrale et des administrations infranationales sur les bénéfices des sociétés, soit le taux ajusté de l'administration centrale majoré du taux des administrations infranationales.

Notes sur le taux légal de l'impôt sur les sociétés :

- Pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, pays où l'exercice fiscal ne suit pas l'année civile, les taux indiqués sont ceux en vigueur respectivement le 1^{er} juillet, le 1^{er} avril et le 1^{er} avril.
- En Belgique, le taux effectif de l'impôt sur les sociétés peut être significativement réduit par une déduction pour intérêts notionnels.
- En France, les taux incluent une surtaxe mais ne tiennent pas compte de la taxe professionnelle prélevée localement ou de la contribution de solidarité assise sur le chiffre d'affaires.
- En Allemagne, les taux incluent l'impôt commercial régional (*Gewerbesteuer*) et la surtaxe.
- En Hongrie, les taux n'incluent pas l'impôt commercial local basé sur le chiffre d'affaires, la taxe de contribution à l'innovation et la surtaxe applicable aux institutions de crédit.
- En Italie, ces taux n'incluent pas l'impôt régional sur les activités productives (*Imposta Regionale sulle Attività Produttive*, IRAP).
- En Pologne, les administrations infranationales ne prélèvent pas d'impôt, mais les autorités locales (à tous les échelons) perçoivent un certain pourcentage des recettes fiscales.
- En Suisse, les taux tiennent compte de l'impôt paroissial obligatoire pour les entreprises.
- Aux États-Unis, le taux des administrations infranationales est une moyenne pondérée du taux d'imposition marginal sur les bénéfices des sociétés au niveau des états.
- Aux Pays-Bas, le taux s'applique au bénéfice imposable supérieur à 200 000 EUR.

Notes sur le taux marginal d'imposition du revenu des personnes physiques :

- En Grèce, le salaire moyen surestime le revenu brut réel parce qu'il intègre des prestations liées au mariage et aux enfants qui ne sont pas disponibles pour tous les types de ménages.
- En Turquie, les chiffres concernant les salaires sont calculés selon l'ancienne définition de l'ouvrier moyen (CITI D, Rev.3).

3.4 ENTREPRISES JEUNES ET INNOVANTES

Entreprises âgées de 1 et 2 ans dans le secteur manufacturier et les services, 2006

- Le secteur manufacturier comprend: Activités extractives, Secteur manufacturier, Électricité, gaz et eau.
- Le secteur des services comprend: Commerce (de gros et détail), Hôtels et restaurants, Transports et entreposage, Communications, Intermédiation financière, immobilier, locations et activités et services aux entreprises.
- Pour le Canada, entreprises de moins de 250 salariés

Jeunes entreprises brevetantes, 2005-07

- Les données se réfèrent aux demandes de brevets déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) par des entreprises, avec une priorité en 2005-07. Le comptage est basé sur un échantillon de déposants de brevets appariés avec des données de registres d'entreprises.

Brevets et survie après deux ans, 2006

- Les groupes sectoriels ont été calculés à partir des industries suivantes :
 - *Secteur manufacturier de haute technologie*
Fabrication de produits chimiques (CITI Révision 4 : 2011) ; Fabrication de produits métallurgiques de base (2410) ; Fabrication d'ouvrages en métaux (2599) ; Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques (2610, 2620, 2630, 2640, 2651, 2660, 2670) ; Fabrication de matériels électriques (2710, 2733, 2740, 2790) ; Fabrication de machines et de matériel, n.c.a. (2811, 2817, 2819, 2822, 2829) ; Construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques (2930) ; Fabrication d'autres matériels de transport (3011, 3030) ; Autres activités de fabrication (3250, 3290) ; Réparation et installation de machines et de matériel (3312, 3313, 3314, 3315, 3319, 3320) ; Collecte des déchets, activités de traitement et d'évacuation ; récupération des matières (3812, 3822) ; et Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers (9511, 9512, 9521).
 - *Services aux entreprises à forte intensité de savoir*
Activités annexes de l'extraction (0910, 0990) ; Réparation et installation de machines et de matériel (3312) ; Activités d'édition (5811, 5812, 5813, 5819, 5820) ; Activités de production de films cinématographiques et vidéo, de programmes de télévision, d'enregistrements sonores et d'édition musicale (5920) ; Télécommunication (6110, 6120) ; Programmation informatique ; conseils et activités connexes (6201, 6202, 6209) ; Activités de services d'information (6312) ; Activités professionnelles, scientifiques et techniques (6910, 6920, 7010, 7020, 7110, 7120, 7210, 7220, 7310, 7320, 7410, 7420, 7490) ; Activités relatives à l'emploi (7810, 7820, 7830) ; et Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers (9511).
 - *Technologies de l'information et de la communication*
Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques (2610, 2620, 2630, 2640, 2651, 2670) ; Fabrication de matériels électriques (2731, 2732, 2790) ; Fabrication de machines et de matériel, n.c.a. (2817, 2819, 2829) ; Autres activités de fabrication (3250, 3290) ; Réparation et installation de machines et de matériel (3312, 3313, 3314, 3319, 3320) ; Commerce de gros (4651, 4652) ; Activités d'édition (5811, 5812, 5813, 5819, 5820) ; Activités de production de films cinématographiques et vidéo, de programmes de télévision, d'enregistrements sonores et d'édition musicale (5920) ; Activités de programmation et de diffusion (6010, 6020) ; Télécommunications (6110, 6120, 6130, 6190) ; Programmation informatique ; conseils et activités connexes (6201, 6202, 6209) ; Activités de services d'information (6312) ; Activités de location (7730) ; et Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers (9511, 9512, 9521).

Pour plus d'informations sur la Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, Révision 4), voir www.unstats.un.org/unsd/cr/registry/regdntransfer.asp?f=193.

Source : OCDE, Groupe de travail sur l'analyse de l'industrie (WPIA) projet sur les micro-données de l'innovation et l'entrepreneuriat, 2009.